



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

*Secrétariat général*

*Service des Ressources Humaines*

78, rue de Varenne  
75349 Paris 07 SP

Tél. : 01 49 55 46 74  
Fax : 01 49 55 53 79

N/Ref: L07PMR042

Mmes et MM. les membres  
de la CAP des attachés

Paris, le 19 NOV. 2007

**Objet : CAP**

Vous n'avez pas souhaité participer à la réunion de la CAP des attachés programmée le 8 novembre dernier, évoquant notamment l'absence de revalorisation de l'indemnité de gestion des gestionnaires des EPL.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que l'arrêté correspondant vient d'être signé par le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. Il prévoit, à titre tout à fait exceptionnel, une application au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La revalorisation sera donc effective à cette date pour les agents concernés. La régularisation sera opérée début 2008.

Les autres points que vous avez évoqués dans votre déclaration pourront faire l'objet d'échanges lors de la réunion de la CAP, qui vient d'être reprogrammée le 12 décembre 2007 à 9h30 – Salle Trémouille.

La convocation vous sera adressée prochainement.

Le Secrétaire Général

Dominique SORAIN